L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 21 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER la résidence 228 rue Royale près St-Philippe. S'adresser Dufour, 209 Commune. 21 août—1f

DEMANDES.

ON demande cinq baggies de seconde main ... à deux roues. S'adr... F., 76 rue Annette. 21 août—1f

ON demande—Un bon jardinier. S'adresser C. O., au bureau de "l'Abeille." 21 août—7f

ON demande—Une bonne d'enfant ainsi qu'une domestique de maison. De bonnes références seront demandées. Se présenter avenue de l'Esplanade, No 267. 21 août—

UNE Belle boîte ciselée pour porcelaine de Chine ou verrerie pour remplir un espace d'environ cinq pieds. Dire le prix, l'endroit, où l'on peut voir la boîte. Adressez par lettre à Boîte No 212 à la Poste. 11 avril—1 semaine.

ON demande un homme seul ou avec sa femme, l'homme comme gardien d'écurie avec 30 mulets, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. E. M. Soulouque P. O., La. 3 août—1 m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile, bronzes, vases et objets antiques. S'adresser à Garrison, 194 rue du Canal. 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,392—Division D—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite. Attendu, qu'Edouard Stakie Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Laviala Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'instituer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRÊTÉ, Député Greffier.
5août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve J. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,941—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 août—16 20 25

Succession de Jno. V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,479—Division A—Attendu que Mme Emma P. Moore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno. V. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 août—16 20 25

AVIS AUX CREANCIERS.

Duncan McStravick vs. Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,186—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par E. M. Gug, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 août—21 24 30

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,440—Louis P. Souby vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Louis P. Souby soit convoquée et tenue pardevant L. F. Bouchereau, notaire, en son bureau No 95 Passage de la Bourse, en cette ville, le JEUDI, 25ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 9 août 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 août—3f au 25 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 31,922—Division D—Henry and Brown vs leurs créanciers. Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers décidés insolvables par publication ou autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par les dits insolvables sera vendue.
Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
GEO. W. PRADOS, Député Greffier.
28 juil—3f au 1er sept

C. A. Philippi & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,307—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Forman, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
17août—17 20 26

T. J. McMillan et fils et Thomas J. McMillan individuellement vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,979—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Thomas J. McMillan, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16août—16 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,798—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur ou décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
13juil—4f au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:
Interdiction de Luise Godolphin Leech—No 3530—Division "B".
La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant et déclarant Luise Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécillité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire, Luise Godolphin Leech, la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Karten, A. Casanova, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.
Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 2ème jour de juillet en l'année de Notre seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-douze.
{Sceau} EUG. D'HÉRÊTÉ, Député-Greffier.
4juil—3f au 30 j

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE
Au tirage du 9 Août, 103 lots gagnants y ont été vendus.
Faites en sorte que E. J. LANNES choisisse votre billet, car il a la main heureuse.
Coin des rues Camp et Girod.
Nlle Orléans, Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 AOUT—CLASSE No 297
Tirage de 4 heures P. M.

76	52	23	41	28	66	60	53	78	50	14	77	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 20 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ, Pro tem.
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000,	20,000
1 Lot de...	10,000,	10,000
1 Lot de...	5,000,	5,000
2 Lots de...	2,500,	5,000
5 Lots de...	1,000,	5,000
25 Lots de...	300,	7,500
100 Lots de...	200,	20,000
200 Lots de...	100	20,000
300 Lots de...	60,	18,000
500 Lots de...	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	60,	6,000
100 Lots de	40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	20,	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, comme frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bethick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore) Place ... et les rues Melpomène, Camp et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant ... B. Marks, ancien notaire en cette ville, le 8 mai 1840; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes au pied américain, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'îlot No 88 sur un plan du faubourg Annonciation.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci dessous décrite à savoir:

Premièrement Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant alors entre lignes parallèles vers la rue Laurel cent six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1891 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John R. Richard.

Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlot que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 5 juin 1870, conformément à un plan du voyer fait par R. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 21 mars 1891. [Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 486.]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fabrez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit, deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Mary Emma Schuller, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu du compromis pour règlement entre lui et Mme John B. Schuller et als. exécuté pardevant Alphonse V. Philipps, notaire, le 7 août 1888.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,365 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Trois certains lots de terre, ou certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue St-Charles, les rues Euterpe, Carondelet et Polymnie, et mesurent à savoir: un des dits lots désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan annexé dans l'étude de A. Chiapella, notaire, trente-deux pieds, dix pouces et cinq lignes de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur et une façade sur la rue Euterpe de cent un pieds et dix pouces, formant le coin des dites deux rues, et les autres deux lots, désignés par les lettres C. et D., sur une esquisse tracée par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1866, annexée à un acte mentionné ci-après, pardevant J. Bendernagel, notaire. Le lot C. vingt pieds de face à l'avenue St-Charles, et le lot D. trente-cinq pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur de cent un pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Kern a acheté, le lot quatre de Udolphe Wolfe d'après un acte passé pardevant J. Fahey, notaire, le 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Aliénations Livre 123, folio 221, et les lots C et D de Maria Schou, d'après un acte passé le 12 juin 1865 pardevant le dit notaire Bendernagel enregistré au Bureau des Aliénations Livre 121, folio 572.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Baudoux vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et servitudes, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot No 295 (maintenant 351) borné par les rues St-André, Freret, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 28 sur un plan fait par C. A. De Armas, le 8 juin 1867, mesure, au pied américain: le lot No 28, trente pieds, neuf pouces, trois lignes de face à la rue Joséphine, sur cent quarante trois pieds un pouce six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante-un pieds neuf pouces et un quart de ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue St-Andrew.
Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 19 mars 1888 (Titre enregistré C. O. Livre 128, page 201.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou, en quelque sorte, en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Howard, Perilliat, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de l'îlot No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perilliat, sur soixante-dix pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante et-onze pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par achat du Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau des transferts Livre 129 folio 143.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. B. Trapolin vs. L. Stiller,

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 16,422—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux dernièrement occupés par le défendeur, No 123 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, vitrières, comptoirs et notions, etc., etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
11 août—11 18 23

A... Schwendorf vs Henry Williams

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans, No 16,436—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux anciennement occupés par le défendeur, Henry Williams, au No 150 rue Bienville entre Bourgogne et Nord Rempart, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 26 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 août—15 20 26

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

Nlle-Orléans, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$907,997 82
Surtirages		1,796 17
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons d'Etat et de ville		330,746 50
Maison de banque, meubles et installations		23,978 18
Autres propriétés foncières		22,289 87
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$290,160 55	
Change à vue sur New York	157,923 23	
Echanges étrangers	29,479 87	
Dû par les banques et banquiers	40,727 26	
Chèques pour le Clearing House	44,271 08	
Monnaie courante et espèces	350,654 78	912,216 77
		$2,177,275 1

PASSIF.

Fonds capital		$420,000 0
Fonds de surplus et profits indivis		165,771 75
Dividendes non payés		18,022 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,315,496 54	
Dû aux banques et banquiers	207,991 83	1,523,480 37
		$2,177,275 12

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
28juin—

Etat de situation semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$416,408 46
Surtirages, garantis et non garantis		6,490 44
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		130,100 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières		51,835 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.		2,250 00
Prêts sur demande	$110,161 16	
Echange sur New York	114,676 04	
Dû par des banques et banquiers	30,644 07	
Monnaie courante, espèces et chèques locaux	220,635 30	476,116 57
Total		$1,132,695 91

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		20,000 00
Profits indivis		6,545 86
Circulation au dehors		45,000 00
Dividendes non payés	$424 00	
Dû à des banques et banquiers	36,907 69	
Dû aux déposants	713,728 36	751,150 05
Total		$1,122,695 91

JAS. J. TARLETON, Caissier.
2 juil—

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Haitième.
9 Prytanée et Nouvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliséo.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 8.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel-de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Bagatelle.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Presse à Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
415 Station des cars, Pologne.
415 Casernes des Etats Unis.
416 Reynés et Dauphine

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District,

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Levesque.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — Le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 à 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levesque, décédé, Do. sur No 15,662, il sera vendu à l'encan—
Dix lots de terre vacants situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Prieur ou avenue Hagan, dans l'îlot No 246, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chaque environ 30 pieds de face à la rue du Port ou Bayou St Jean sur diverses profondeurs variant de — à — pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste Anne.
Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlot que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
Les plans de la propriété peuvent être vus à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.
21 août—21 28—4 11 18 21 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.

Noëlie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 26,798.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 2 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "H," sur une esquisse et un certificat d'arpentage datés le 10 août 1871, dressés par J. A. D'Hémécourt, alors voyer de la ville, annexés à un acte de vente par Wm Pemberton, à Aristide Bougère pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1882, lequel dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 21 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisée en coupons à la convenance des intérêts respectifs des héritiers portant intérêt à raison de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie usuel en l'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur ladite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférera la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des dits billets et paiera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toute partie de ceux-ci. L'acquéreur paiera en dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.
Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 août—12 20 27 sept 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Mme Martin Mullen et son mari vs. les enfants mineurs de Michael Coyne et als.

No 30,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 17 juin 1891 par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 juillet 1892 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété de valeur ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo de Arman, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade sur St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo de Armas député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, citerne ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets souscrits par eux portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par privilège de vendeur et hypothèque sur les propriétés vendues; les acquéreurs devront assurer les propriétés pour un montant égal de la portion à crédit et en faire le transfert des polices et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de ne pas aliéner, 5 0/0 honoraires d'avocat, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du montant de leurs enchères et déposeront 10 0/0 du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire aux frais des acquéreurs.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante Maison-Cottage, No 91 rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Kathmann et de Mary Schumacher, sa femme.

No 38,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 Septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division —, maintenant absent en congé, daté le 8 août 1892, et rendu dans la succession ci dessus intitulée:

L'élégante maison-cottage, No 91 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 5 chambres, citerne, dépendances, etc., voisinage tranquille, accessible aux chars, et décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlot No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Elmire, lequel dit lot de terre mesure quarante six pieds de face à la rue Désiré, et a une profondeur de cent-vingt (120) pieds sept pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de C. Unson Lewis, député-voyer de la ville, daté le 30 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et li à du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.
L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 août—13 20 27—sept 3 à date

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double dans le Second District. No 226 rue Esplanade coin Robertson.

ET

Cottages Doubles, résidences à deux étages et Propriété de batture dans le Cinquième District.

A l'encan. A crédit.

Maurice G. Hughes vs Mme Myra C. Hughes épouse de James A. Murdoch et als.

No 35,419 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR — Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 23 juin 1892, et signé le 2 juin 1892, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur qui suivent, savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Robertson, Claiborne et Quartier, désigné par le No 8 sur un plan de L. de la Bringue, voyer, daté le 23 février 1837, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Esplanade et Robertson et mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Robertson, mesure française.
Les améliorations consistent d'un cottage double à un étage et à mansarde, No 226 rue Esplanade, ayant 5 chambres de chaque côté et une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres. Le tout est bien pavé. Le cottage est dans un voisinage bien amélioré, à accès facile par trois lignes de chars.
2° Une certaine pièce ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et compris tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture, situé dans le cinquième district de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi et lui faisant face.
Le dit morceau de terre a une façade d'à peu près 109 pieds à la rue Patterson et s'étend de là en profondeur à peu près 140 pieds vers le fleuve Mississippi et est borné sur le côté vers la rue Vallette par la propriété appartenant jadis à Vallette et Thomas, et sur le côté vers la rue Chestnut, il est borné par la propriété appartenant précédemment à John Hughes et vendu par lui au Planters Oil Co et appartenant maintenant au Union Oil Co.
3° Huit lots de terre, ensemble avec tout e les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'étendue de terre qui était connue précédemment comme Belleville, désignés comme lots Nos 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 16 de l'îlot No 2 qui est borné par les rues Patterson, Vallette, Peter et Chestnut, suivant un plan de la dite propriété et d'autres, fait par A. d'Hémécourt, le 22 mars 1847, lesquels dits lots mesurent comme suit:
Les lots 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 24 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson, la même largeur dans le fond et les profondeurs suivantes 97 pieds 2 pouces sur le côté du lot No 3 le plus près de la rue Vallette, 96 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne entre les lots Nos 3 et 4, et 96 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 4 le plus près de la rue Chestnut.
Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue Vallette sur 137 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les lots Nos 13, 14 et 15 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue Valette, sur 137 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations sur les dits 3 lots de terre consistent de la résidence en bois à deux étages No 22 rue Vallette, ayant contrevent galerie sur le devant et dans le fond, 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond et près du marché et du Ferry du Bas District.
Le lot No 18 mesure 34 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent du cottage double Nos 136 et 138 1/2 rue Peters, est retiré de la rue, a galerie sur le devant, 3 chambres de chaque côté et rapporte un bon loyer.
4° Une partie indivise de 5/48 partie et intérêt dans ce certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits d'alluvion ou d'accroissement de batture dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant une partie de la batture en face du morceau de terre communément connue comme la propriété Gesolle, désignée par la lettre C, sur un plan de A. d'Hémécourt, daté le 3 mars 1870. La dite portion de terre mesure 130 pieds de face au Chemin public ou rue Patterson et s'étendant de là en profondeur à peu près 130 pieds vers le fleuve Mississippi par lequel il est borné à à peu près 133 pieds étant borné sur le côté vers la rue Olivier par le lot B 1, comme cela est dessiné sur ledit plan et sa ligne opposée fait face à la rue Valette.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance du prix à un crédit de un et deux ans représentés par les billets des acquéreurs respectifs, à leur propre ordre et par eux endossés portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de vente jusqu'à la satisfaction paiement divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale.
L'acte hypothécaire devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, pour le transfert de l'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour le paiement de n'importe quels billets et les acquéreurs en assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1892 en outre du prix de leur adjudication respective et déposeront 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jno J. Ward notaire.
27 juil—27—août 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District, rue South Peters, entre Julie et St-Joseph.

A l'encan.

John Barkley vs. les mineurs Gleason et als.

No 34,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Vente en partage.

PAR JNO H O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon T C W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 16 juin 1892 et signé le 22 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues South Peters, Julia, St-Joseph et Commerce, désigné comme lot No 116, aussi connu comme le lot No 3, du dit îlot No 54, lequel dit lot, mesure 17 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 96 pieds, borné au fond par une allée de 4 pieds de large, en commun avec ce lot et autres lots dans le dit îlot.
Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1892, au dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, Esq., notaire public.
28 juil—28—août 2 10 17 24 31

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Argenterie.

Succession de P. A. Barker.

No 36,276—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—MARDI, 23 août 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, en date du 4 août 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus la propriété sur les lieux No 474 Avenue St-Charles, coin S.-E. de la rue Felicité:
Un lot de meubles de maison, consistant en meubles, de salons, salle à manger, meubles de cuisine et de chambre à coucher, un lot d'argenterie, et un lot de billets et comptes ouverts
Conditions—Comptant avant livraison.
10 août—10 11 15 22 23

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :

Sur risques d'incendie	$512,578 30	
Sur risques de rivières	16,385 97	
Sur risques de mer	3,343 65	
		$542,307 92
A ajouter : Primes non acquises de 1890		133,231 10
Total des primes		$675,439 02
A ajouter : Intérêt et profits et pertes		23,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire : Pertes payées—Sur risques d'incendie	$327,690 36	
Sur risques de rivières	3,644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$339,982 52	
Primes remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	81,555 60	
Réassurances	47,120 72	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, imprimerie, frais judiciaires etc.	49,344 97	
Total des déboursés		$502,965 60
Surplus		$196,256 10

Desquels—

Réservé pour risques non expirés	$138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Profits et pertes	12,830 96
	$196,256 10

ACTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en mains, à savoir : En banque	$101,444 38	
Au bureau	3,615 10	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Greenback		105,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		192,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane à pour cent		25,600 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		18,685 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		585 00
Une action French Opera House Co		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de perception		65,731 02
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	830 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire, 126 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD. JOS. SCHWARTZ. F. G. ERNST. J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de notre Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne, 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891

Primes reçues :

Sur risques de feu		$225,636 56
Sur risques de marine		1,754 12
Sur risques de rivière		3,721 76
		$231,112 45
A ajouter, primes non acquises de 1890		56,930 00
Primes totales		$288,042 45
A ajouter, intérêts et profits et pertes		22,197 65
Revenus		$310,240 06
A déduire, pertes payées : Sur risques de feu	$107,150 22	
Sur risques de marine	1,176 72	
Sur risques de rivière	1,397 62	
Total des pertes payées	$109,723 56	
Retour de primes et cancellations	26,293 04	
Commissions	35,270 56	
Réassurances	22,764 00	
Taxes et Licences	9,621 41	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,645 90	
Déboursés		$233,628 46
		$76,611 68
A déduire : Primes non acquises	$52,974 00	
Pertes ajustées et non ajustées	25,000 00	77,974 00
Pertes		$1,362 38

ACTIF.

Argent en caisse	$53,359 31
$12,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	132,200 00
$60,520 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,832 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	25,250 00
10 Actions Germania Ins'ce Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	31,546 66
Prêts sur hypothèque	17,780 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,873 25
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$380,850 22

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,238 00
Réservé pour primes non-acquises	52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	25,000 00
	$380,212 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892
EDGAR GRIMA, Notaire.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Bills escomptés		$1,955,864 37
Bons des Etats Unis, consolidés de la Louisiane et autres bons et actions		510,310 86
Maison de banque et autres propriétés foncières		166,819 20
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change sur New York	260,729 18	
Prêts sur demande	454,972 40	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	885,826 93	1,703,779 51
Total		$4,576,563 98

PASSIF.

Capital-actions		$500,000 00
Fonds de surplus	150,000 00	$650,000 00
Profits nets non divisés		49,520 08
Circulation		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques		3,804,061 90
Balance sur réduction du capital-actions		300 00
Dividendes non payés		30,582 00
Total		$4,576,563 98

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
2juil—2f

Aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances la Nouvelle-Orléans, en liquid—No 3 rue Carondelet—Un dividende de quarante pour cent (40 0/0) sera payé sur demande, le 1er août 1892, aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances la Nouvelle-Orléans ou à leurs représentants légaux, sur production de leurs certificats d'actions, afin de les timbrer.
J. TUYES,
JOS. A. HINCKS,
E. LAROUSSINI,
Liquidateurs.
31 juil—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La Compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente ; Sur risques d'incendie	$123,094 48	
Sur risques maritimes	2 507 38	
Sur risques de rivières	1,961 61	
Total		$127,582 82
Moins, Primes non acquises		48,130 00
		$69,382 82
Ajouter Compte d'intérêt	$3,865 26	
Compte de loyer	$7,998 75	$11,864 01
		$99,646 83

Pertes payées : Sur risques de feu	$60,608 79	
Sur risques maritimes	313 58	
Sur risques de rivières	285 38	
Pertes totales	$61,207 75	
Primes rendues	$4,773 72	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	18,820 00	
Taxes	9,199 81	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,703 11	97,877 69—98,785 24
		$861.59

La Compagnie possède l'actif suivant : Billets recevables	$96,062 24
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,272 92
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats d'état de ville, (valeur du marché)	22,825 00
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,250 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,760 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes valeur du marché	3,960 00
Avance sur l'habitation Olivier	6,364 21
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$390,756 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. H. Renaud,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Mayi,
Henry C. Boucher,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith	J. B. Zacharie,
	A. Ehrard.

16juin—1m

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,291,963 31
Surtirages garantis et non garantis		8 800 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50 000 00
Actions, sécurités, etc		46,544 84
Dû par des agents de réserve approuvés		36 882 66
Dû par d'autres banques nationales		38,257 23
Dû par des banques et banquiers d'Etat		494 00
Maison de banque, meubles et installations		115 500 00
Dépenses courantes		815 19
Echanges pour le Clearing house	$51,134 66	
Billets d'autres banques	7 846 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	81 74	
Espèces	49 259 50	
Billets legal tender	283,859 00	392,181 18
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,973,678 30

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		56,041 96
Billets de banques nationales en circulation		36,645 00
Dividendes non payés		3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,267,981 06	
Certificats de dépôt de demande	5,345 89	
Chèques certifiés	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation		
	13,190 31	1,287,796 22
Dû à d'autres banques nationales		6,997 22
Dû à des banques d'Etat et banquiers		892 89
Bills payables		60,000 00
Total		$1,973,678 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 15me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attesté :
H. R. GOGREVE,
M. SCHWARACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
17juil—1f

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat semi-annuel, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,670,370 87
Surtirages		5,302 60
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		660,000 00
Prime sur les bons sus-dits		90,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		8,338 96
Fonds de rédemption cinq pour cent		15,000 00
Prêts sur demande	336,814 41	
Echange	486,813 39	
Comptant y compris les chèques sur d'autres banques	1,243,320 28	2,066,948 08
Total		4,454 460 45

PASSIF.

Capital actions		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $50,000)		450,000 00
Profits indivis		20,398 49
Dividendes non payés		912 00
Circulation		260,000 00
Dépôts	$3,600,976 90	
Dus aux banques et banquiers	422,172 06	3,323,149 96
Total		$4,454,460 45

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
2 juil—2f

Etat de situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,396,654 46
Bons des Etats Unis	50,000 00	
Prime sur les mêmes	5,000 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	394,873 22	448,873 22
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Change local	165,617 00	
Comptant	310,655 22	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	159,561 19	643,434
		$2,582,462

PASSIF.

Capital-actions		$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00	
Profits non divisés	31,200 00	156,200 00
Dividende payable le 1er juil.		
Circulation		20,000 00
		44,250 00
Dû aux déposants et banquiers		1,812,003
		$2,582,462

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS:

Carl Kohn,	S. Chalaron,
Jos M. Parker,	S. O. Thomas,
Isaac Delgado,	Jonas H. Levy,
E. D. Wallace,	G. A. Williams,
Jules A. Blanc,	S. V. Romain.